

Infos de la CMR07 Genève



Voici la traduction du troisième rapport émis le 17/11/2007 par K1ZZ, David Sumner, Secrétaire de l'IARU.

Fin de la CMR-07 à Genève, la prochaine est prévue pour 2011

Traduction de Betty Magnin, F6IOC

IARU Liaison Officer pour le REF-Union

La dernière session de travail de la CMR-07 s'est tenue jeudi 15 novembre après-midi et la cérémonie de signature des actes finaux a eu lieu vendredi 16.

Ce compte-rendu fait un résumé des points positifs et des déceptions en ce qui concerne les services amateur.

Les points positifs :

- Toutes les allocations amateur existantes ont été maintenues, y compris le segment 7,200-7,300 MHz en Région 3 (les Amériques) qui a été quelque peu menacé par l'examen d'allocations supplémentaires pour la radiodiffusion HF (voir plus loin).
- Un nouveau segment, 135,7 – 135,8 kHz, a été alloué au service amateur avec un statut secondaire et une puissance rayonnée maximale de 1 W P.I.R.E. (du fait du faible rendement en pratique des antennes pour ces fréquences, cette limite n'est pas aussi sévère qu'elle pourrait le sembler)
- Un point a été mis à l'ordre du jour de la prochaine conférence, prévue pour 2011, pour « évaluer l'attribution au service amateur d'un segment de l'ordre de 15 kHz dans la bande 415 – 526,5 kHz avec un statut secondaire et en tenant compte de la nécessité de protéger les services existants ».
- Les points pouvant constituer de sévères menaces pour les allocations amateur clés ont pu être évités dans les ordres du jour des prochaines conférences.
- Quelques progrès ont été réalisés dans les notes de bas de page qui permettent des allocations spécifiques par pays des bandes amateurs sur 1,8 - 3,5 - 50 et 430 MHz.

Les déceptions :

- Il n'y aura pas de nouvelle allocation pour le service amateur sur 5 MHz et ce point n'est pas à l'ordre du jour d'une future conférence.
- L'examen d'une allocation amateur sur 50 MHz en région 1 (Europe, ex-URSS, Mongolie, Afrique et Moyen-Orient) ne sera pas à l'ordre du jour de la prochaine conférence

Statu quo pour les allocations amateur et la radiodiffusion HF.

Les points concernant les radioamateurs représentaient bien sûr une part minime de l'ordre du jour de la CMR-07, mais le service amateur était impliqué dans un des points les plus conflictuels, à savoir les allocations entre 4 et 10 MHz.

Une série de propositions européennes communes allait dans le sens d'une augmentation de 350 kHz du segment alloué à la radiodiffusion, avec une note de bas de page permettant aux administrations d'allouer le segment 5,260 - 5,410 MHz au service amateur avec un statut secondaire et une puissance maximale de 250 W.

Cependant, la radiodiffusion HF n'a pas reçu le soutien des autres administrations régionales et il n'a pas été possible de trouver un compromis acceptable par toutes les parties. Finalement, les administrations européennes ont accepté le statu quo pour la radiodiffusion HF, anéantissant par conséquent nos chances d'une allocation sur 5 MHz.

La prochaine conférence est prévue pour 2011

L'IARU espérait que, si l'allocation de fréquences au service amateur n'était pas possible lors de la CMR-07, un point pourrait être mis à l'ordre du jour de la conférence suivante. Cependant, la conférence 2007 s'est montrée peu intéressée à remettre la HF à l'ordre du jour de la prochaine conférence prévue pour 2011, du fait du peu de résultats obtenus en regard de la somme de travail réalisé pour la préparation de la conférence 2007.

Les seuls sujets touchant la HF concerneront les applications de radars océanographiques et l'implication des nouvelles technologies digitales pour le service maritime mobile.

Le planning de l'UIT pour la prochaine CMR commence ce lundi par une réunion préparatoire de deux jours à laquelle participera Paul Rinaldo W4RI au nom de l'IARU.

Traduction de Betty Magnin, F6IOG

IARU Liaison Officer pour le REF-Union